



Communiqué Force Ouvrière Justice **Sécurisation du parking des personnels** **Force Ouvrière Justice demande des mesures** **immédiates**

Le syndicat **Force Ouvrière Justice** souhaite revenir sur l'incident particulièrement préoccupant survenu **ce jour, le Jeudi 21 mai 2026, aux alentours de 14h30.**

En effet, à la fin de leur service, les agents des ateliers se sont retrouvés face à trois individus circulant dans le parking réservé aux personnels.

L'un des individus filmait les agents avec son téléphone portable. Les collègues sont immédiatement intervenus, en leur rappelant qu'ils ne devaient pas accéder à cette zone réservée et qu'il est interdit de filmer le domaine, et les personnels à leur insu.

Très vite, le ton est monté entre les agents et les individus présents, entraînant des bousculades et une montée des tensions totalement inacceptables dans « *un espace censé être sécurisé* ».

Les agents des ateliers ont tenté de contenir les individus en procédant à leur évacuation hors du parking. La cellule sécurité alertée est venue en renfort afin d'apaiser la situation et de s'assurer du départ des individus.

La Brigade Territoriale a également été contactée afin de procéder à l'identification des personnes concernées.

Pour **Force Ouvrière Justice**, ces faits sont inacceptables et démontrent une nouvelle fois les failles persistantes dans la sécurisation des accès aux parkings professionnels.

Cette situation intervient alors qu'en début de semaine, un agent s'est déjà rapproché de notre organisation syndicale à la suite de la diffusion d'une photo personnelle le concernant sur les réseaux sociaux.

Les personnels ne peuvent plus continuer à travailler dans un climat où leur sécurité, leur image et leur vie privée ne sont plus garanties.

Force Ouvrière Justice rappelle les demandes formulées à l'administration :

- Sécurisation renforcée des accès avec ajout de tourniquets et barrières à code ;
- Rehaussement des grillages entourant les parkings professionnels ;
- **Mise en place d'une signalétique claire et visible sur les zones autorisées et interdites ;**

Force Ouvrière Justice demande à la direction de prendre immédiatement la mesure de la situation et d'apporter des réponses concrètes avant qu'un incident plus grave ne survienne.

La sécurité, le respect et la tranquillité des personnels ne doivent jamais être considérés comme secondaires.

Adresse du Bureau local :
05 avenue des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis
Mails : fo.cp-fleury-mérogis@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](https://www.facebook.com/Slp-FO-Fleury-Mérogis)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 21 Mai 2026

